

DEVIATIONS FEUX D'ARTIFICE MANDELIEU LA NAPOULE - 2022

Feu d'artifice du vendredi 15 juillet et du mardi 23 août (spectacle à la Plage du Château)

Les navettes MIMOPLAGE et LA LITTORALE ne desservent pas les arrêts « Plage de la Raguette » et « Port de la Napoule », à partir de 17h30 et jusqu'à la fin de soirée.

A cette occasion, les voyageurs sont invités à **utiliser en remplacement** :

- **les arrêts « Balcon d'Azur »** (situés Avenue Jacques Soustelle, au niveau du giratoire dit des Balcons d'Azur) :
 - à l'abribus le long du parking Soustelle pour la navette MIMOPLAGE en direction de « Cannes Marina » et pour la navette LA LITTORALE en direction de l'Espace Muller
 - à l'abribus situé sur le trottoir opposé au parking pour la navette LA LITTORALE vers le Port de la Rague et pour la navette MIMOPLAGE en direction du Centre de Mandelieu, de Capitou et de « Canardière-Tassigny »
- **l'arrêt « Résidence du Port », côté Mer**, (situé au niveau du 795 Avenue du Général de Gaulle) pour la navette MIMOPLAGE quelle que soit la destination, et pour la navette LA LITTORALE en direction de l'Espace Muller
- **l'arrêt « Résidence du Port », côté Golf**, situé Avenue du Général de Gaulle, pour la navette « LA LITTORALE » en direction du Port de la Rague

Compte tenu des restrictions de circulation et de la fermeture de certains axes, des retards peuvent être constatés sur les navettes les soirs de feux d'artifice. Soyez assurés que notre personnel met tout en œuvre pour limiter ces désagréments et respecter au mieux les horaires annoncés.

Feu d'artifice du samedi 6 août (spectacle à la Plage du Robinson)

A partir de 18h00, et jusqu'en fin de soirée, la navette LA LITTORALE circule uniquement, à l'aller comme au retour, entre le Port de la Rague et la Résidence du Port.

Les arrêts « Plage du Robinson », « Ecole de Voile » et « Espace Muller » ne sont pas desservis.

Sur la navette MIMOPLAGE, les arrêts « Robinson » et « Pont de Chemin de Fer » situés Avenue de la Mer, ainsi que l'arrêt « Parking de la Siagne » ne sont plus desservis à partir de 18h00 et jusqu'en fin de soirée.

Les voyageurs souhaitant emprunter MIMOPLAGE en provenance ou à destination du centre-ville, de Capitou et de « Canardière-Tassigny » sont invités à utiliser, en remplacement, l'arrêt « Berges de Siagne » situé Avenue de la Mer, avant le giratoire du Robinson.

Les utilisateurs de MIMOPLAGE en provenance ou à destination de Minelle et « Cannes Marina » peuvent se reporter à l'arrêt « Résidence du Port ».

Compte tenu des restrictions de circulation et de la fermeture de certains axes, des retards peuvent être constatés sur les navettes les soirs de feux d'artifice. Soyez assurés que notre personnel met tout en œuvre pour limiter ces désagréments et respecter au mieux les horaires annoncés.